

DORÉ COPPER OPTIONNE LA MINE D'OR À HAUTE TENEUR JOE MANN AU QUÉBEC

Toronto (Ontario) – le 2 janvier 2020 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV: DCMC) est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente d'option pour acquérir une participation de 100 % dans la mine d'or Joe Mann (« **Joe Mann** ») située au Québec. La mine est située à environ 50 km de l'usine de traitement Copper Rand appartenant à la Société, où le matériel minéralisé de Joe Mann a été traité de 2004 jusqu'à sa fermeture en 2007, et elle est accessible au moyen de routes toutes saisons. Joe Mann a été détenue par des intérêts privés depuis 2008. La Société ne considère pas actuellement Joe Mann comme une propriété importante aux fins du Règlement 43-101.

Points saillants

- Production de 1,173 million d'onces d'or à une teneur de 8,26 g/t Au, 607 000 onces d'argent à 5 g/t Ag et 28,7 millions de livres de cuivre à 0,25% Cu (Source: *Technical Report on the Joe Mann Mining Property*, daté du 11 janvier 2016 et préparé par Geologica Inc.).
- La minéralisation demeure forte et persistante en profondeur, le sondage EE-189B ayant recoupé 26,66 g/t Au sur 1,8 m et le sondage EE-188 ayant recoupé 30,3 g/t Au et 1,3 % Cu sur 3,02 m prolongeant la Zone Principale de 170 mètres en aval-pendage.
- Découverte plus récemment, la Zone Ouest, un décalage structural potentiel qui permet la formation de veines beaucoup plus épaisses et à plus haute teneur, demeure ouverte et représente une cible d'exploration hautement prioritaire avec des intersections historiques incluant 2,44 m @ 24,62 g/t Au, 3,93 m @ 31,54 g/t Au, 2,62 m @ 24,28 g/t Au et 3,2 m @ 16,1 g/t Au.
- Le potentiel d'exploration demeure excellent, incluant les nouvelles zones parallèles situées à quelques centaines de mètres au sud de la mine principale, qui ont été identifiées par les récents travaux de prospection de surface.
- D'importantes infrastructures sont en place, y compris l'électricité et un puits jusqu'au niveau de 1 145 mètres.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré: « Joe Mann a été fermée pendant une période où le prix de l'or était bas. Ceci est une rare opportunité d'acquérir un actif souterrain aurifère à haute teneur de premier plan qui demeure ouvert en profondeur et latéralement, avec de nombreuses cibles d'exploration prioritaires. Un programme d'exploration à Joe Mann sera axé sur l'important potentiel d'extension en profondeur de la minéralisation à haute teneur ainsi que sur la définition de nouvelles zones minéralisées, toutes accessibles à partir du puits de 3 775 pieds (voir la figure 1). Nous croyons que Joe Mann pourrait présenter un potentiel similaire à celui des mines Eagle River de Wesdome, Island Gold d'Alamos ou Macassa de Kirkland Lake, où les gisements aurifères à haute teneur se poursuivent non seulement en profondeur, mais avec de meilleures teneurs tout en donnant lieu à de nouvelles découvertes. Joe Mann s'inscrit dans nos plans d'exploration et de mise en valeur, ajoutant un autre projet d'or-cuivre à haute teneur à notre portefeuille afin de tirer parti de notre usine de traitement stratégiquement située. »

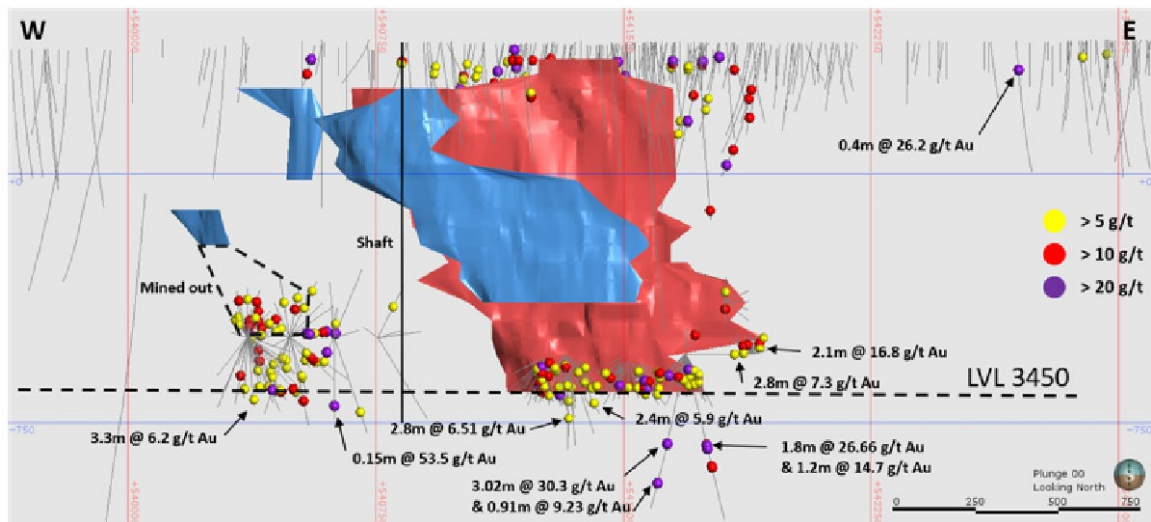


Figure 1: Section longitudinale. La minéralisation demeure ouverte dans toutes les directions et n'a pas été exploitée en dessous du niveau de 3 450 pieds. Le bleu et le rouge sont les deux zones de veines parallèles à Joe Mann.

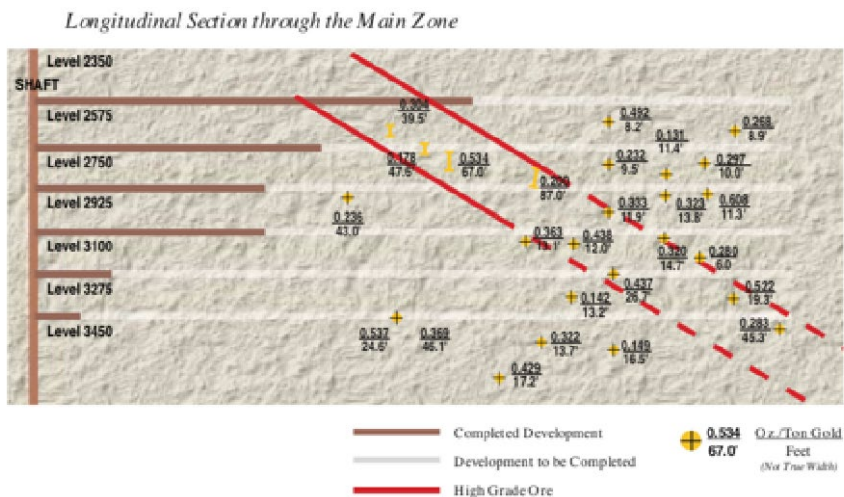
Propriété Joe Mann

Joe Mann a été exploitée pendant 27 des années entre 1956 et 2007, le matériel minéralisé ayant été traité à une usine sur place, soit à l'usine Principale et à l'usine Copper Rand de Doré Copper.

Joe Mann comprend 55 titres miniers couvrant 1 990,2 hectares de terrain. Doré Copper possède déjà 22 titres miniers dans la région de Joe Mann par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive CBAY Minerals Inc. Quatre des 22 titres miniers ont été récemment acquis et sont actuellement en voie d'être transférés à Minéraux CBay Inc.

Joe Mann est caractérisée par des veines de cisaillement orientées E-O qui s'étendent verticalement sur plus de 1 000 m et dont la minéralisation a été identifiée sur plus de 3 km. La minéralisation aurifère à Joe Mann se trouve dans des veines de quartz-sulfures déformées encaissées dans des zones de cisaillement à forte contrainte affectant des intrusions mafiques et des roches volcaniques felsiques métamorphisées en assemblages d'amphibolite plus faibles.

Des infrastructures considérables sont présentes à Joe Mann avec le puits descendant jusqu'au niveau de 3 775 pieds (1 145 mètres). Joe Mann possède un important potentiel d'extension de la minéralisation en profondeur et latéralement, incluant la Zone Ouest et de nouvelles zones potentielles au Nord et au Sud. Une minéralisation aurifère de forte épaisseur et à haute teneur a été recoupée en profondeur entre le niveau 2750 et le niveau 3450 (voir la figure 2). En 2007-2008, après la fermeture de la mine, trois sondages souterrains ont été forés afin de vérifier les extensions en profondeur de la mine à environ 170 m sous le niveau le plus bas (3 450 pi sous la surface). Le sondage EE-189B a intercepté la Zone Principale et a recoupé 26,66 g/t Au sur 1,8 m et 14,72 g/t Au sur 1,2 m. Le sondage EE-188 a recoupé la Zone Principale avec 30,3 g/t Au et 1,3 % Cu sur 3,02 m et la Zone Sud avec 9,23 g/t Au sur 0,91 m. Un des sondages n'a pas atteint la Zone Principale. Ces sondages montrent que la minéralisation est toujours forte et persistante en aval-pendage avec un excellent potentiel sur toute la zone non testée en profondeur. Ces sondages représentent les plus récents résultats de forage sur la propriété.



3-D Model showing the Resource and Reserve Potential of the Joe Mann Mine

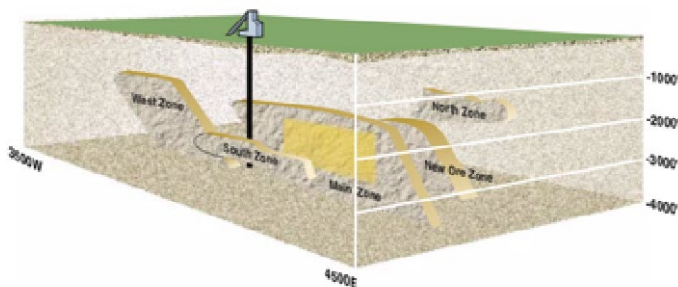


Figure 2: Section longitudinale de la mine Joe Mann et interprétation isométrique de Ressources Campbell Inc. Les intersections du diagramme supérieur ont été exploitées. Cependant, les intersections montrent des corridors à forte épaisseur et à haute teneur qui existent à Joe Mann.

Le corps minéralisé plonge vers l'est, la Zone Ouest étant l'un des secteurs les plus prometteurs en ce qui a trait au potentiel d'une minéralisation à forte épaisseur et à haute teneur en raison du nombre limité de forages et de travaux d'exploration effectués dans ce secteur historiquement en aval-pendage de la minéralisation connue. La Zone Ouest pourrait être une zone de décalage structural (jog) qui permet la formation d'une veine beaucoup plus épaisse et à plus haute teneur. Cette zone nécessitera davantage de forages et d'étude pour confirmer cette hypothèse. Les intersections historiques comprennent : 2,44 m à 24,62 g/t Au, 3,93 m à 31,54 g/t Au, et 2,62 m à 24,28 g/t Au (exploité) et 5,0 m à 10,3 g/t Au, 3,2 m à 16,1 g/t Au, et 3,3 m à 10,4 g/t Au (non exploité).

De nouvelles zones parallèles ont été identifiées à quelques centaines de mètres au sud de la mine principale par les récents travaux de prospection de surface.

Une carotte de forage à haute teneur a été identifiée du niveau 2750 jusqu'au niveau 3450, incluant 18,4 g/t Au sur 7,5 mètres (0,537 oz/t sur 24,6 pieds) et 9,70 g/t Au sur 18,1 mètres (0,283 oz/t sur 45,3 pieds). Les sondages de 2007 à 2008 ont recoupé la veine à 170 m sous le plus bas niveau et ont indiqué que la minéralisation à haute teneur continue en aval-pendage. Le puits, qui a été approfondi en 2001, atteint une profondeur de 1 145 mètres.

En 2017, un levé magnétique aéroporté à haute résolution a été complété et plusieurs anomalies magnétiques d'amplitudes modérées à fortes ont été identifiées. En plus du fait que Joe Mann est ouverte latéralement et en profondeur, Joe Mann a été peu explorée au sud, et le levé magnétique a permis d'identifier de nombreuses cibles d'exploration hautement prioritaires à Joe Mann.

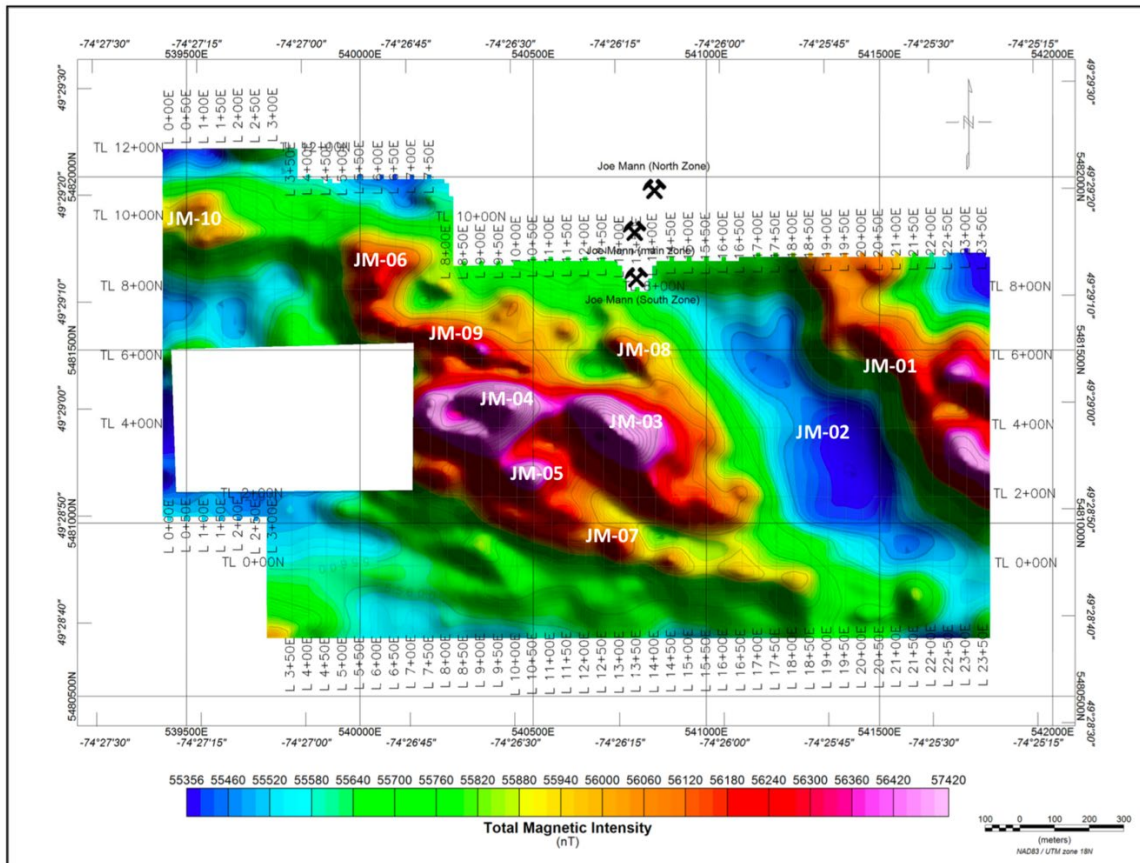


Figure 3: Vue en plan de la carte des anomalies magnétiques avec les nouvelles cibles d'exploration au sud et au sud-ouest de la mine Joe Mann, qui provient de Lac Norhart West (Joe Mann Property) NTS 32G/08 Québec, MRB & Associates, November 30, 2018. John Langton (M.Sc. P. Geo.).

Modalités de l'entente d'option

La Société a conclu une entente d'option avec les propriétaires de Joe Mann, Ressources Jessie Inc. (« Ressources Jessie ») et Legault Metals Inc. (« Legault »), pour acquérir une participation de 100 % dans Joe Mann selon les modalités suivantes :

- Un paiement en espèces de 1 000 000 \$ à Ressources Jessie et 400 000 actions ordinaires de Doré Copper (« Actions de Doré Copper ») qui seront émises à Legault à un prix réputé de 1,25 \$ par action à la date d'effet de l'entente d'option (« Date d'effet »).
- Un paiement en espèces de 250 000 \$ à Ressources Jessie et 500 000 \$ en Actions de Doré Copper devant être émises à Legault au premier anniversaire de la Date d'effet.
- Un paiement en espèces de 1 000 000 \$ à Ressources Jessie à l'achèvement de 5 000 mètres de forage à Joe Mann ou au deuxième anniversaire de la Date d'effet ou 18 mois après le début du forage, selon la première éventualité.
- Un paiement en espèces de 500 000 \$ à Ressources Jessie et 500 000 \$ en Actions de Doré Copper devant être émises à Legault au deuxième anniversaire de la Date d'effet.
- Un paiement en espèces de 1 500 000 \$ à Ressources Jessie et 1 000 000 \$ en Actions de Doré Copper devant être émises à Legault au troisième anniversaire de la Date d'effet.
- L'engagement de dépenser 2 500 000 \$ en frais d'exploration admissibles avant le troisième anniversaire de la Date d'effet.
- Un paiement en espèces de 1 000 000 \$ à Ressources Jessie et 1 500 000 \$ en Actions de Doré Copper devant être émises à Legault au début de la production commerciale à Joe Mann.

- Une redevance de 2 % sur le rendement net de la fonderie sera accordée à Ressources Jessie et la Société détiendra l'option de racheter 1 % pour 2 000 000 \$ et de racheter un autre 0,5 % pour 4 000 000 \$.

Les modalités de l'entente d'option sont assujetties à l'approbation des autorités réglementaires compétentes, y compris la Bourse de croissance TSX.

Les renseignements techniques historiques qui ont été divulgués dans le présent communiqué de presse au sujet de Joe Mann sont tirés du rapport technique suivant: *Technical Report on the Joe Mann Mining Property*, daté du 11 janvier 2016 et préparé par Geologica Inc., Alain-Jean Beauregard, P. Geo, OGQ.

Andrey Rinta, P. Geo., gérant de l'exploration de la Société et une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Doré Copper a réalisé une opération admissible le 13 décembre 2019, ce qui lui a permis de s'établir en tant qu'explorateur et développeur de projets de cuivre et d'or dans la région de Chibougamau, au Québec, Canada. Par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive CBAY Minerals Inc., Doré Copper détient une participation de 100 % dans les projets d'exploration Corner Bay et Cedar Bay, tous deux situés dans les environs de Chibougamau, au Québec, ainsi que dans l'usine Copper Rand d'une capacité de 2 700 t/j. Doré Copper a l'option d'acquiescer une participation de 100 % dans la propriété Joe Mann.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Doré Copper, veuillez visiter le site Web de la Société à www.dorecopper.com ou consulter les documents déposés par Doré Copper sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (647) 921-0501
Courriel : emast@dorecopper.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais non toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, et d'autres

risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.